

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 72 (2010)
Heft: 8

Artikel: Utilisation de machines en commun : évolution passé
Autor: Gnädinger, Ruedi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1086183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les machines de récolte du fourrage utilisées en commun constituent le « sommet » du travail en commun. Des performances suffisantes, une grande discipline et une tolérance minimale sont de mise (Photos: Ruedi Gnädinger).

Utilisation de machines en commun – évolution passée

De l'entraide entre voisins, en passant par des associations et des cercles de machines, jusqu'aux agro-entrepreneurs, de nombreuses variantes d'utilisation de machines en commun, avec leurs avantages et inconvénients, ont été et reste encore pratiquées. Notre retour sur le passé illustre les facettes de cette évolution et l'histoire de cette bonne initiative.

Ruedi Gnädinger

Entraide entre voisins

Déjà à l'époque de la traction animale et au début de la mécanisation, l'entraide était de mise. Mise en commun des chevaux, prêt de tracteurs dans les exploitations qui n'en disposaient pas encore et utilisation de faucheuses-lieuses chez des tiers sont autant d'exemples typiques de l'époque.

Auparavant, les prestations fournies étaient la plupart du temps compensées par des contre-prestations équivalentes. A l'époque, celui qui commandait une prestation se sentait redevable vis-à-vis de ses collègues. Dans les communautés villageoises, ce système exerçait une pression réelle, et ses

règles tacites étaient respectées. Cette collaboration non structurée entre collègues de travail est encore assez répandue de nos jours, mais les prestations sont maintenant la plupart du temps facturées.

Communautés de machines

L'accroissement de la mécanisation, a généré d'autres formes d'utilisation de machines en commun (voir encadré). Les communautés de battage permettent de s'en rappeler, la plupart ayant été créées lors des années de guerre pour le Plan Wahlen. Les investissements importants consentis nécessitaient un financement en commun. Dans cette situation, la société coopérative constituait la forme juridique adéquate, surtout lorsqu'elle était soutenue par des fonds publics

dans l'objectif de garantir l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires. Bon nombre des communautés de machines qui existent encore actuellement trouvent leur origine dans les années de guerre.

Travaux à tâches – agro-entreprises

Dès les années 1960, de plus en plus de machines performantes, adaptées aux travaux en commun, arrivent sur le marché. La citerne à pression en est l'un des exemples les plus caractéristiques. Elles ont souvent été achetées par deux ou trois agriculteurs (petite communauté sous forme de société simple). Par ailleurs, la location à des tiers améliorait le taux d'utilisation de machines acquises individuellement.

Avec les machines coûteuses, demandant également des compétences élevées de la part de l'utilisateur, un scepticisme fondé était de mise quant à la location. Le propriétaire n'était pas consentant à la mettre à disposition d'une autre exploitation qu'à condition de l'utiliser lui-même. Le travail à la tâche était ainsi né et a souvent été un modèle de succès. Certaines entreprises agricoles ont développé ces travaux comme activités d'appoint pour devenir des agro-entreprises.

Cercles de machines

C'est à la même époque environ que Erich Geiersberger, animateur de l'émission Landfunk de la radio bavaroise, est arrivé avec son idée de cercles de machines. Il souhaitait mieux communiquer et coordonner l'offre en machines pour l'utilisation dans les exploitations de tiers en utilisant sa plateforme radiophonique consacrée aux cercles de machines. Il a fondé le premier cercle de machines en 1958, à Buchhofen, en Bavière. En Suisse également, cette idée a rapidement suscité de l'intérêt, et le premier cercle de machines a vu le jour en 1961, à Schüpfen, dans le canton de Berne. D'autres ont suivi dans les années suivantes. Niklaus Wolfisberg, président de l'Association lucernoise pour l'équipement technique de l'agriculture et de la commission technique spécifique de l'ASETA, a été un véritable pionnier en la matière. Le cercle de machines était à l'époque, et est d'ailleurs aujourd'hui aussi tout sauf quelque chose d'automati-

tique. En Allemagne et en Autriche, ils ne se sont développés que moyennant un soutien financier des pouvoirs publics. En Suisse alémanique, les cercles de machines n'ont, hormis certaines régions de production herbagère, qu'une importance modérée en terme de chiffres d'affaires par rapport aux travaux à tâche agricoles. En Suisse romande, le concept de cercle de machines ne s'est jamais imposé. La force des cercles de machines conduits avec professionnalisme réside dans la mise à disposition de personnel ainsi que dans les domaines para et extra-agricoles.

De la chaîne des engrains de ferme à la récolte du fourrage

La première expérience de l'utilisation de machines en commun s'est faite, pour presque chaque exploitation, avec l'épandage des engrains de ferme. La citerne à pression ne posait aucune difficulté d'utilisation et permettait une grande souplesse à ses utilisateurs. La situation était analogue avec les épandeuses et les grues à fumier. Dans ce domaine, les énormes progrès réalisés en termes de performances par rapport au chargement et à l'épandage manuels, encore de mise dans les années 1960, et l'important allègement du travail engendré ont grandement contribué à imposer l'utilisation communautaire. L'évacuation du fumier a vu les premières utilisations coordonnées du chargeur à fumier avec plusieurs épandeuses à fumier. L'utilisation d'une seule machine pour l'ensemble de la chaîne de travail constitue

Utilisation de machines en commun – tradition et avenir

Seule l'utilisation de machines en commun permet une exploitation rationnelle dans de nombreuses entreprises agricoles. C'est pourquoi cette forme de travail a toujours été développée et améliorée dans les exploitations progressistes. Aristote disait d'ailleurs déjà que ce n'est pas la propriété, mais l'usage que l'on fait des choses qui constitue la vraie richesse.

Aujourd'hui, les chefs d'exploitation savent bien qu'il est préférable pour le succès de l'entreprise de compter sur des machines louées à des tarifs avantageux ou le travail réalisé par des tiers, plutôt que de rester le fier propriétaire de machines sous-utilisées. Cependant, l'utilisation de machines en commun n'est pas sans contrainte et nécessite clairement des efforts de la part de chaque intéressé. Si cela est négligé, les dissensions entre les partenaires empêchent le développement du système ou même provoquent son abandon.

Notre série «Utilisation de machines en commun» illustre les points positifs et négatifs tout en proposant des solutions.

Les points suivants sont prévus:

- Evolution passée
- Conditions de succès techniques, économiques et humaines
- Influence sur les coûts de réalisation des travaux
- Formes de travail en commun.



Lorsque des machines telles que cette herse à dents vibrantes avec moteur sont encore utilisables après 40 ans, les possibilités d'économie par un partage entre exploitations sont extrêmement restreintes.

la pierre angulaire de la collaboration entre entreprises.

Les préjugés par-dessus bord

Pendant longtemps, des préjugés ont régné dans la pratique comme dans les écoles d'agriculture selon lesquels seuls les travaux peu exigeants en terme de délais, à l'exemple de l'épandage des engrains de ferme, pouvaient se faire en commun. Pour la préparation et le semis, ainsi que pour la récolte en revanche, l'on préférait la mécanisation en propre. Une première exception a été la faucheuse-lieuse, suivie ensuite de la moissonneuse-batteuse. La mécanisation

Economie d'entreprise



De nombreuses exploitations peuvent faire leurs premières expériences de mise en commun des machines avec la chaîne d'épandage des engrains peu sensibles aux délais.

individuelle s'expliquait alors en partie par la conception de la génération d'agriculteurs de l'époque. L'indépendance et la sécurité de la production avaient manifestement la priorité. En cas d'échec, l'on craignait de se voir blâmé, surtout parce que l'on avait joué aux apprentis sorciers avec des solutions encore fort peu connues. Le regard des autres, en particulier des collègues de travail et des collectivités villageoises, était encore essentiel. Après avoir oublié ces préjugés et pris en compte les énormes augmentations de performances et de qualité du travail des machines, de plus en plus de travaux dépendant de la météo et sensibles aux délais ont été réalisés en commun.

Encouragement sans soutien financier

La politique agricole était et est encore convaincue de l'opportunité de réaliser les travaux agricoles en commun. Cependant, les avantages ont été parfois surestimés: les modèles de calcul étaient excessivement optimistes, avec des durées d'amortissement des machines erronées par rapport à la pratique. Les contraintes administratives, la coordination et les risques que la mise en commun de machines comporte ont été occultés. A suivre contrairement à nos pays voisins, et en dépit des avantages avérés de cette pratique, aucune incitation financière directe n'a été proposée pour l'utilisation de machines en commun. A l'époque, la recherche et les services de conseil ont simplement mis à disposition un soutien technique et des cours de

formation continue, émis des recommandations pour la facturation des coûts et publié des documents spécifiques. Rien n'a changé jusqu'à aujourd'hui.

Au sein de l'Association pour l'équipement technique de l'agriculture, ASETA des commissions spécialisées sont sur pieds depuis des années et s'occupent de la problématique de l'utilisation de machines en commun, des cercles de machines et des agro-entreprises. Aujourd'hui, les intérêts communs des agro-entrepreneurs sont défendus au sein de l'ASETA par le biais de sa section Agro-entrepreneur Suisse. Son objectif principal consiste à faire reconnaître la profession de «Prestataire de service agricole», ainsi que sa place dans la politique agricole et la formation professionnelle agricole. Par ailleurs, la prise en compte du travail à tâche agricole dans les considérations de l'aménagement du territoire constitue également un objectif important de cette section.

Résumé des 40 dernières années

L'utilisation de machines en commun a évolué de l'entraide en cas de besoin à la coopération. Les performances des machines ainsi que la volonté des agriculteurs de faire baisser les coûts ont influencé cette tendance de manière déterminante. Le montant moyen consacré par les exploitations agricoles pour les travaux par tiers s'élève à quelque CHF 10 000.- (source ART) et a doublé depuis 1990. Le succès de l'utilisation de machines en commun doit se poursuivre. A suivre ■

Aperçu des formes d'utilisation de machines en commun

L'entraide entre voisins se fait sans accord très précis. Comme les prestations réciproques ne sont en général pas tout à fait équivalentes, il est conseillé de les chiffrer selon les indications de ART et de compenser financièrement la différence.

Dans le cas des petites communautés, deux ou plusieurs agriculteurs achètent ensemble une machine. Avant l'achat, un contrat devrait préciser la répartition des parts de propriété, les droits et devoirs des copropriétaires, les tâches du détenteur de la machine, montrer un exemple de facturation et donner des indications en cas de dissolution. Des contrats-types sont disponibles auprès des services de vulgarisation.

L'objectif de la société coopérative consiste à louer des machines lui appartenant. Des statuts et une inscription au registre du commerce sont des conditions pour une société coopérative en bonne et due forme. Le temps nécessaire à la conduite d'une telle société et les exigences envers les organes dirigeants sont importants.

L'agro-entrepreneur réalise des travaux agricoles à la tâche ou sur mandat. L'agro-entrepreneur professionnel est surtout spécialisé dans les grosses machines, mais les agriculteurs peuvent aussi diversifier leurs activités en réalisant des travaux pour tiers.

Le cercle de machines ne possède aucune machine. En tant qu'association, il poursuit l'objectif d'organiser la location des machines propriétés de ses membres à d'autres de ses membres. Chaque membre peut librement choisir quelles machines il souhaite mettre à disposition, ceci avec ou sans service. La facturation réciproque des prestations se fait sur annonce (formulaire de rapport) par l'organe de gestion. Les cercles de machines offrent de plus en plus souvent leurs prestations pour des travaux communaux, le dépannage et la mise à disposition de personnel.